

Dans les cantons

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(1997)**

Heft 99

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BÂLE

Prisonniers à domicile

C'est une première en Suisse. Les personnes condamnées à de courtes peines de prison dans le canton de Bâle-Ville pourront peut-être purger à l'avenir leur peine à domicile tout en conservant leur emploi. Les autorités vont en effet tester dans deux ou trois ans le bracelet électronique qui permet de surveiller un détenu à distance. Ce système, inventé par les Américains, est moins coûteux que la prison et contribue à lutter contre la surpopulation carcérale. Le détenu peut garder son emploi et les contacts familiaux restent possibles. Les essais à Bâle débiteront dans deux ou trois ans. Ils concerneront une dizaine de personnes condamnées à des peines ne dépassant pas quatre mois.

BERNE

Les porcs de la discorde

Les habitants de Cormoret n'en reviennent toujours pas. Le Tribunal fédéral a finalement tranché, mais en leur défaveur. À l'origine de la fronde dans ce petit hameau de 570 habitants du jura bernois, la demande par un agriculteur d'un permis de construire pour l'ouverture d'une porcherie à ciel ouvert au beau milieu du village. Les citoyens mécontents répliquent en lançant une pétition, qui recueille dès les premiers jours une soixantaine de signatures. Elle demande aux autorités de faire respecter l'article 32 du règlement des constructions, qui interdit toute installation d'élevage à moins de 150 mètres d'une habitation. Les habitants du village porcine n'auront donc pas été écoutés. Le Tribunal fédéral a donné raison à l'agriculteur en vertu des principes de la réforme 2002 : au nom d'une agriculture naturelle, les porcs seront élevés à l'air libre et en bon voisinage à Cormoret.

FRIBOURG

Fête fédérale des musiques

La prochaine Fête fédérale des musiques, considérée comme le plus grand concours de musique instrumentale au monde, aura lieu en juin 2001 à Fribourg. La cité des Zähringen l'a emporté à plus de deux voix contre une sur la candidature de Saint-Gall, au cours du vote de l'Association fédérale des musiques réunie à Lucerne. L'association en a profité pour élire un nouveau président central, le valaisan Josef Zinner, en remplacement du lucernois Josef Meier.

GENÈVE

Berges de l'Arve : avis de concours

Genève a lancé un concours européen d'architecture pour le réaménagement des berges de l'Arve ouvert aux étudiants en architecture et en architecture paysagère de deuxième cycle. Les projets, qui doivent allier respect écologique d'un cadre naturel dans la Ville et fonctionnalité d'un espace public, sont actuellement à l'étude. L'Arve est une rivière capricieuse : son débit et son cours subissent de fortes fluctuations au long de l'année. La construction ces dernières années de quais et de nombreux équipements publics sur ses bords n'ont cependant pas résolu tous les problèmes. Cette fois, une réflexion globale est engagée, et les idées et projets des jeunes apprentis architectes européens seront les bienvenues.

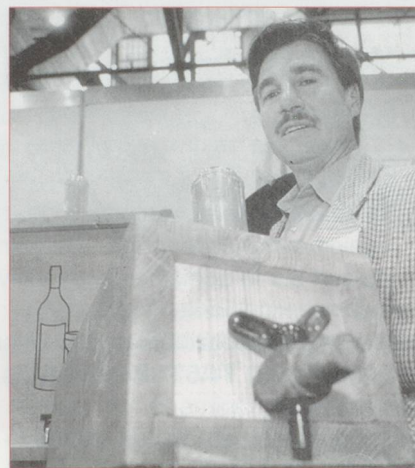
Sursaut pour Caran d'Ache

Les petits Genevois fréquentant l'école publique continueront à écrire avec du matériel Caran d'Ache. Après avoir écarté la firme genevoise de la liste de ses fournisseurs, l'État de Genève a finalement décidé de faire marche arrière. Le contrat avec le fabricant genevois de plumes, crayons et stylos sera reconduit. À l'origine de ce dénouement favorable pour Caran d'Ache, la simplification des produits offerts par Caran d'Ache et surtout une baisse substantielle de prix.

TESSIN

Querelle de cloches

Le Tessin a vécu ces dernières semaines une querelle à la Don Camillo. La cloche de la chapelle du village de Porta, près de Brissago, a semé la zizanie entre ses habitants. Plusieurs suisses alémaniques qui ont élu domicile dans le village disaient ne plus supporter son tintement. Les autochtones, indignés par la mise hors service de leur cloche indésirable, ont lancé une pétition et obtenu gain de cause sans délai : la cloche d'origine devrait sonner à nouveau tous les jours, matin, midi et soir, comme le veut la tradition dans les villages tessinois.



VALAIS

Place au tonneau carré

Présenté au Salon des inventions, le tonneau du XXI^{ème} siècle s'empile comme un lego. Cyrille Savioz, constructeur de chalets de son état, sait qu'il lui faudra du temps pour convaincre les vigneronnes des avantages de son tonneau parallélépipédique : «C'est un peu comme la roue. Difficile de remettre en question une tradition aussi ancienne». Il ne s'agit encore que d'un prototype et des essais restent à faire. L'étanchéité paraît satisfaisante, la vinification doit encore être testée par des spécialistes. Notre inventeur a déjà pensé à la fabrication. Grâce à des machines à commande numérique, il prétend pouvoir produire 40% moins cher que les tonneaux français, dont une part de fabrication est encore manuelle.



Le Centre alpin universitaire pour les dangers naturels permettra de mieux prévoir les catastrophes.

Ouverture d'un centre d'étude sur les dangers naturels

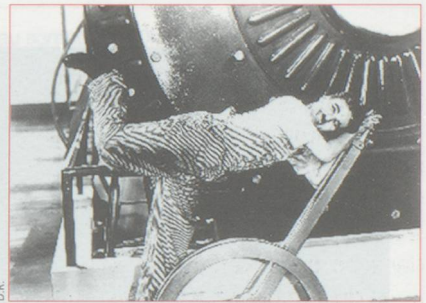
1,6 milliard de francs : c'est le coût annuel des dommages résultant des catastrophes naturelles en Suisse. Il n'existait jusqu'à présent que des formations incomplètes, éclatées ou réservées aux initiés sur ce sujet préoccupant. C'est chose faite avec la création du Cadana, le Centre alpin universitaire pour les dangers naturels. Une association comprenant l'Etat du Valais, l'Institut universitaire Kurt Bösch, le Centre de recherche sur l'environnement alpin

et l'Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et le paysage de Birmensdorf prendra désormais les rênes de toutes les formations dispensées dans le pays sur les dangers naturels. Cette formation unique sera accessible aux non-universitaires. À terme, le Valais, qui reste le canton le plus exposé aux risques d'avalanches, de crues et de mouvements de terrain espère pouvoir affiner l'inventaire des catastrophes possibles, travailler en meilleure synergie en cas de sinistre et surtout mieux prévoir les dangers qui la guettent.

VAUD

Un parc Chaplin à Vevey en 1999

À l'été 1999, Vevey pourrait bien devenir «Cité Chaplin». Le fils du génial cinéaste vient en effet de présenter un projet de parc à thème autour de l'œuvre de son père. Intitulé «Time Machine», le parc prendrait la place des anciens Ateliers de construction mécanique de Vevey. Le parc ferait appel aux dernières technologies du multimédia pour retracer à travers les films de Chaplin l'histoire économique et industrielle du XX^{ème} siècle. Le parcours se ferait à travers une dizaine de plateaux de tournage du dernier film de Chaplin, Un Roi à New York en 1957 jusqu'à ses premiers court-métrages en 1914. Cette «Cité Chaplin» serait la première d'une série de dix : outre Vevey et une autre ville européenne, l'Amérique du nord, l'Afrique et l'Extrême Orient sont concernés.



À l'été 1999, Vevey pourrait bien devenir «Cité Chaplin».

2000 garçons et filles ont défilé à Zurich lors du dernier «Sechseläuten».



ZURICH

Printemps de fête

Le «Sechseläuten», fête de printemps de la ville de Zurich, a commencé par le traditionnel cortège des enfants dans la vieille ville. Près de 2000 garçons et filles costumés ont défilé dans un vent presque hivernal et devant un public nombreux. Le lendemain, le «Böögg» ou bonhomme hiver a été brûlé selon la tradition, pour marquer la fin de l'hiver. Les bambins avaient revêtu leurs costumes historiques : gentilhommes, ménestrels et patriciens. L'hôte officiel du «Sechseläuten» 1997 était le canton de Thurgovie.